



Demande de transcription et obtention du livret de famille

Par **jimmyr**, le **04/11/2010** à **16:35**

Bonjour, rnje me susi marié en 2009 avec une algerienne sans ccm suite a ca en janvier j ai ete contacter par le ministere des affaire etrangeres afin de passer une audition en avril a la mairie de audincourt 25 et ma femme en aout 2010 a tiaret depuis j ai envoyer deux echographies et j ai envoyer le tout en recommander pas de reponse j ai renvoyer encore par fax et j ai telephoner mais il ne donne pas de renseignements je veux que la demande de trancription soit faite rapidement car je veux que mon enfant naisse en france et que ma femme me rejoigne au plus viterny a t il un moyen pour faire accelerer mon dossier ou avoir une reponse..rnje vous remercie de votre reponsernmr jimmy reinsch

Par **mimi493**, le **04/11/2010** à **18:11**

L'envoi d'échographies est hors-sujet, ne sert strictement à rien.rnrnVous avez, volontairement, transgressé la loi française en vous mariant sans ccm, vous devez en assumer les conséquences, notamment que la transcription prenne plus de temps, si elle n'est pas refusée.